



La Lettre de l'Association Roger Garin

(anciennement : Les Amis du Long Séjour)

n°110 décembre 2009

site Internet : <http://www.geriatrie-albi.fr/somARG.html>

Nouvelles diverses

Décès en octobre 2009 de Madame Augusta CRANSAC, qui fut la fille d'une de nos résidentes.

Nous nous tenons auprès de Monsieur Gérard ANDRIEU, vice-président de l'association Roger Garin, bénévole dans notre service, qui a su si bien l'accompagner jusqu'au bout de la vie.

Annonces

- La soixantième réunion avec les bénévoles du service aura lieu le mercredi 13 janvier 2010 de 10 h 30 à 12 heures à la salle Sibille du Centre hospitalier.

Il s'agit ici d'une réunion régulière qui se tient depuis le jeudi 3 octobre 1996 afin de faire le point sur les problèmes des personnes âgées pour leur venir au mieux en aide. Il ne s'agit donc pas d'une réunion associative au sens strict. Elle est ouverte à tous les intervenants professionnels, bénévoles ou associatifs.

- Une chorale viendra chanter Noël à l'initiative des VMEH le jeudi 10 décembre 2009 dans la grande salle du rez-de-chaussée du bâtiment.

- Le repas de Noël aura lieu le mardi 15 décembre 2009 à partir de 11h30. Se renseigner auprès de l'animatrice Patricia.
- Le jeudi 26 novembre à 14h, le Dr Pradines fera un exposé à Puylaurens sur le thème de la douleur chez la personne âgée. Renseignements auprès de lui : 05 63 47 44 60.

Rappel

Une erreur s'est glissée dans les documents officiels. Le vrai numéro de téléphone du Dr Pradines est le 05 63 47 44 60. Adresses Internet : bpradines@aol.com et bpradines@yahoo.fr

Deux ou trois questions :

Pensez-vous qu'il soit souhaitable qu'un concert ait lieu en 2010 ?

Quels investissements souhaitez-vous voir se réaliser au profit des personnes âgées ?

Réponses à communiquer à Dr Pradines au 05 63 47 44 60. Adresses Internet : bpradines@aol.com et bpradines@yahoo.fr

Le billet d'humeur du docteur

La vaccination contre le virus H1N1 n'est pas simplement indiquée pour toutes celles et tous ceux qui côtoient des personnes malades. Elle est une nécessité, au même titre que la vaccination contre la grippe saisonnière.

Un petit mot du Docteur

Le 12 novembre 2009

Chère résidente, cher résident,

Chers amis,

Quelques mots pour vous tenir au courant.

Je suis arrivé en Long Séjour le 4 novembre 1991. Il y a de cela plus de 18 ans. Après avoir exercé pendant 21 ans l'anesthésie –réanimation que j'ai définitivement quittée le 1er mai 1994, j'ai décidé de me consacrer exclusivement aux soins des personnes âgées.

Je ne regrette pas ce choix. Au contraire.

D'autant plus que ma spécialité précédente m'a permis de mieux tenter d'apporter du confort, en particulier dans la lutte contre la douleur, l'essoufflement, la dénutrition et la déshydratation.

Avec vous, j'ai considérablement appris sur nous les humains. Alors que nous ne nous étions jamais vus, j'ai surtout eu l'immense privilège de faire votre connaissance et, presque toujours, de gagner votre confiance et celle de votre famille.

Le chemin que nous avons fait ensemble nous a montré qu'il reste encore de grands progrès à effectuer malgré l'importance des améliorations apportées à cette maison dans le temps où j'y ai été présent. Elle est un lieu de soins mais aussi un lieu de vie.

Nous avons surtout vu une amélioration considérable dans les relations humaines, en particulier dans le respect dû aux personnes.

Pourtant, il faudra en finir au plus vite avec les chambres collectives imposées à ceux qui n'en veulent pas. En terminer aussi avec l'absence de W-C et de douche dans la moitié des chambres. Il conviendra d'améliorer le nombre insuffisant des personnels et leurs formations. Leur organisation est encore beaucoup trop parcellisée, éclatée en disciplines et en équipes qui ne communiquent pas assez entre elles. La rotation des personnels est trop rapide. Vos familles devraient trouver toutes les facilités pour vous rendre visite comme un parking ou encore des chaises pour demeurer le plus longtemps possible près de vous.

On devra s'intéresser essentiellement d'abord à vous. Ceci devra se faire en équipe pluridisciplinaire, sans exclusion de quiconque, avant de se focaliser sur l'application de procédures, de protocoles et de recommandations ou même d'obéir sans esprit critique à telle ou telle orientation imposée « d'en haut ».

Les familles et les bénévoles devront être encore mieux intégrés à la vie de l'établissement.

Votre entrée dans le service devra être mieux préparée.

Ceci ne fera pas de ce lieu un endroit forcément désirable dans lequel nous souhaiterions tous aller vivre au plus vite. Certes !

Mais ces améliorations, comme celles qui les ont précédées, changeraient radicalement les choses.

Notre principal obstacle est le déni. Je l'ai rencontré à chaque étape de ce cheminement. Cécité devant une réalité qui dérange notre société de bien-portants. Déni qui voudrait que les soins de longue durée ne soient pas indispensables pour une partie de la population. D'où par exemple la tentative nationale, en 2005, de

supprimer ces services puis, à défaut, le long travail de sape afin de les rétrograder au rang des moyens des maisons de retraite.

Je voudrais rendre hommage à tous ceux, résidents, familles, soignants, bénévoles qui ont relevé le défi, affirmé leur présence, fait des propositions, protesté pour que vous soyez moins malheureux et souvent plus heureux. A ceux qui se sont réunis dans l'Association Roger Garin présidée actuellement par Monsieur René Manteau.

Pour moi, l'heure de me retirer est arrivée : ce sera en 2010.

Mais je poursuivrai mon action en faveur des malades âgés sous d'autres formes qui me semblent indispensables.

Je sais que celle ou celui qui me succédera aura une formation préalable de spécialiste en gériatrie qui a longtemps fait défaut dans le passé. Vous serez bien soignés.

Après mon départ, je ne vous oublierai pas aussi longtemps que ma mémoire ne me fera pas défaut. Je prendrai des nouvelles de chacun d'entre vous et je viendrai vous revoir.

Je vous assure de mes sentiments de respect et d'affection.

Bernard Pradines

Désormais, les adhésions et parrainages ne concernent que l'année 2010 :

<p>Seulement pour ceux qui n'ont pas encore adhéré : je souhaite adhérer à l'Association Roger Garin en 2010</p>

Nom :

Prénom :

Adresse postale :

Adresse Internet :

Je verse 8 Euros à l'ordre de : Association Roger Garin